

dit, de fait, que si nous demeurions fermes gardions notre foi en l'avenir, nous pouvions espérer que, tout comme la victoire nous est enfin venue malgré les doutes de 1940 et 1941, les événements pourront demain prendre un cours qu'il nous est impossible aujourd'hui de prévoir.

Il est rare que l'Histoire revête, pour se répéter, des formes identiques, mais l'Histoire nous enseigne que la foi et la force de caractère se mesurent suivant des normes qui ne sont pas celles de la froide arithmétique. Elle nous apprend que si les nations libres de l'univers ne cèdent pas de terrain aujourd'hui, nous pouvons espérer qu'une fois de plus Dieu guidera nos pas dans des voies que nous ne distinguons pas encore et que la force de notre dessein honorable, parviendra à donner paix, sécurité et bonheur non seulement à nous-mêmes mais encore à tous ceux qui sont aujourd'hui enchaînés.

Les lois de l'arithmétique de la guerre tendaient à prouver en 1940 et en 1941 l'impossibilité d'une victoire de la Grande-Bretagne et du Commonwealth; mais il y avait dans ce camp confiance et foi; on y témoigna d'une grande force d'âme qui se manifesta au cours des événements de 1941 et des années qui suivirent. Espérons donc tous que foi et courage obtiendront au cours des mois et des années qui vont suivre, la même récompense.

Sir Winston Churchill, cet incomparable interprète des événements, a exprimé, il y a deux semaines environ, le même espoir, lorsqu'il a dit que nous avions peut-être atteint le moment où la puissance de destruction était devenue telle qu'aucune nation n'est disposée à se servir des terribles armes inventées par l'homme. Voici ses paroles:

Il me vient parfois l'idée étrange voulant que la nature totalement destructrice de ces engins pourrait apporter au monde une sécurité tout à fait imprévue.

Poursuivant son exposé en des termes caractéristiques de lui, il a déclaré que:

Lorsque les hommes comprendront que tous peuvent s'entretuer, personne ne voudra plus tuer qui que ce soit.

Il est possible de trouver dans l'image ainsi évoquée un certain élément d'espoir.

Un fait analogue étaye l'espoir que les possibilités terribles de destruction nucléaire viennent à limiter l'emploi de ces armes. Il y a, dans cette enceinte, plusieurs députés qui se rappelleront l'horreur avec laquelle le monde apprit subitement en avril 1915, que l'armée allemande s'était, pour la première fois, servi de gaz délétères, en tant qu'arme militaire. Je doute qu'on ait éprouvé une plus grande horreur en août 1945, lorsqu'on apprit les événements effroyables

qui s'étaient déroulés à Hiroshima et Nagasaki. On se rendait compte que c'était un nouvel engin qui venait s'ajouter à l'arsenal de guerre. Au cours de la première Grande Guerre, on a inventé des gaz possédant une puissance terrible. Quelque épouvantable que soit toujours la guerre, on était saisi d'une horreur inconnue jusque-là.

Quand se déclara la seconde Grande Guerre, on s'attendait que les gaz encore plus terribles qu'on avait mis au point causeraient de lourdes pertes. Plusieurs de ceux qui siègent en cette enceinte se rappellent fort bien que, durant des années, ils transportaient toujours des masques, s'attendant qu'on ferait usage de cette arme épouvantable. Et pourtant, pendant toute la durée de la guerre, il semble qu'en aucun cas on se soit servi des gaz comme arme sur les champs de bataille. Il ne s'agit pas d'un genre de paix particulièrement attrayant, mais d'une paix fondée sur la terreur mutuelle. Ce serait néanmoins une paix qui vaudrait certes beaucoup mieux que la guerre. Cette pensée nous fait au moins espérer que la force militaire que nous bâtissons n'est pas inévitablement destinée à la guerre et elle nous encourage aussi à poursuivre nos travaux en vue de la paix, afin que nous puissions, durant ces années de tension, sauvegarder les grands principes dont s'inspire notre société libre.

Ceci étant dit, et ayant traité en termes généraux les questions mentionnées dans le discours du trône, j'aborderai maintenant les affaires du pays. Le discours du trône fait mention de plusieurs questions intéressantes; mais il ne nous en dit guère sur les intentions du Gouvernement. La revision du Code criminel et de la loi des banques exigeront un examen soigneux et prolongé. Il est à espérer qu'on indiquera aussitôt que possible la procédure à suivre à cet égard, afin que les députés siégeant des deux côtés de la Chambre et ayant des aptitudes spéciales qui leur permettent d'étudier ces questions puissent dresser leurs plans en conséquence et, peut-être, énoncer leurs propres idées sur la façon de statuer sur ces très importantes lois avec la plus grande célérité.

Ce sont les omissions du discours qui sont le plus remarquables. On nous dit que des difficultés ont surgi dans certains secteurs de notre économie. C'est vraiment un euphémisme. On ne dit rien de l'industrie textile, des fromagers, des cultivateurs laitiers, des éleveurs de bovins, ni des autres producteurs qui cherchent à se renseigner sur ce qu'ils peuvent espérer. Il règne un silence très remarquable à propos de la situation critique résultant de la vaste accumulation de céréales non vendues sur les fermes des provinces des Prairies.